



École secondaire
Georges-Vanier

1205, rue Jarry Est
Montréal (Québec) H2P 1W9
Téléphone : 514 596-4160
Télécopieur : 514 596-4161

Rentrée scolaire – 1^{ère} secondaire

Bonjour chers parents,

Nous espérons que la période estivale a été à la hauteur de vos espérances. Comme vous le savez, le mois d'août est toujours la période du retour pour nos élèves. Cette année encore, nous procéderons à une rentrée progressive en deux temps :

- Du 24 au 26 août 2016 : cueillette des effets scolaires par niveau
- 29 août 2016 : première journée de classe régulière (jour 1)

Cueillette des effets scolaires et parrainage :

L'entrée au secondaire représente une étape importante pour votre enfant. À cet effet, nous avons mis en place, en collaboration avec l'organisme In'Afu, un programme de parrainage qui facilite le passage du primaire vers le secondaire. Dès la rentrée scolaire, votre enfant sera jumelé à un élève de 4^e ou 5^e secondaire avec qui il participera à diverses activités visant à faciliter son intégration dans sa nouvelle école.

Votre enfant devra se présenter **le 25 août 2016, à 12h30**, à l'entrée principale des élèves ***avec ses souliers de sport et porter le chandail polo de l'école*** où il sera pris en charge par l'équipe de parrainage. Il devra aussi avoir en sa possession les documents suivants :

- Fiche de renseignements personnels (feuille bleue) dûment complétée;
- Fiche de santé complétée recto/verso avec la signature du parent ou tuteur;
- Pour les nouveaux élèves : dernier bulletin, certificat de naissance, papier d'immigration et preuve de résidence (facture Hydro ou autre);
- Respect du code vestimentaire;
- Refus d'être filmé ou photographié;
- Sondage sur la communication École/Parents.

Au même moment, votre enfant recevra son horaire, son agenda et ses manuels scolaires. De plus, un casier lui sera assigné et un cadenas lui sera prêté pour l'année.

Paiement des frais scolaires

Vous trouverez ci-joint la facture détaillée des frais scolaires. Ce montant inclut une contribution volontaire de 5 \$ pour financer une partie des activités étudiantes. Lors de la cueillette des effets scolaires, votre enfant devra acquitter la somme totale de la facture en argent comptant ou par mandat postal ou bancaire. **AUCUN CHÈQUE PERSONNEL NE SERA ACCEPTÉ.**



Commission
scolaire
de Montréal

Mesure alimentaire

Le programme d'aide alimentaire sera reconduit, à nouveau, cette année. Lors de la rentrée, nous remettrons à votre enfant le formulaire nécessaire à la demande d'admission. Notez que vous devrez joindre à votre demande **les documents originaux** des pièces justificatives demandées.

Uniforme scolaire – Nouveau fournisseur

Le Conseil d'établissement a opté pour RaphaëlU à titre de fournisseur officiel de l'uniforme scolaire pour les 2 prochaines années. Si vous n'avez pas encore commandé l'uniforme de votre enfant, vous pourrez vous procurer **CERTAINS** items lors de la rentrée de votre enfant, les 24, 25 et 26 août, au gymnase Sud de l'école.

Malgré ce changement de fournisseur, nous tenons à vous rappeler que le port des vêtements du Loft sera quand même accepté. Vous n'avez donc aucune obligation d'achat. De plus, la coop de l'école poursuivra ses activités cette année et il vous sera également possible de vous procurer des vêtements usagés du Loft, tout au long de l'année.

Veillez prendre note que le port de l'uniforme scolaire sera obligatoire dès la première journée du calendrier régulier, soit le 29 août 2016. À cet effet, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-joint intitulé ***Respect du code vestimentaire.***

Correspondance

Il arrive fréquemment que les lettres envoyées aux parents via le sac-à-dos des enfants ne parviennent jamais à destination. Cela dit, lors de la rentrée, il est important de nous fournir *une adresse de courriel valide* afin que nous puissions vous faire parvenir les communications importantes durant l'année.

Début des cours réguliers

Les cours réguliers débuteront le lundi 29 août 2016. Votre enfant sera attendu, tel que prévu, à son premier cours du jour 1, dès 8h15.

Il est important de rappeler que la tenue vestimentaire de votre enfant devra être conforme au code vestimentaire en vigueur.

Bonne rentrée scolaire à tous!

La direction